

ATTESTATION PASS-NAUTIQUE

Dans le cadre d'une classe transplantée Kayak ou Voile



> Je soussigné : Nom : _____ Prénom : _____

Titulaire du titre de maître-nageur sauveteur (MNS).

Titulaire du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA).

Titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif pour l'activité : _____

Enseignant d'EPS.

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif (sauf BNSSA) :

Lieu d'exercice :

> J'atteste que : Nom : _____ Prénom : _____

Possède la capacité à se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique dans le cadre du test défini par l'arrêté du 25/04/2012.

Le test a été réalisé : avec brassière sans brassière

Fait à :/...../.....

Signature et cachet :

Le :

> Présentation du test :

- effectuer un saut dans l'eau ;
- réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.
- le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité sauf pour une attestation utilisable pour la descente en canyon

> Admis en équivalence :

- l'attestation scolaire « **Savoir Nager en Sécurité** » délivrée en primaire par un professeur des écoles en collaboration avec un professionnel qualifié, et en secondaire par un professeur d'EPS.
- le « **sauv'nage** », réalisé par les fédérations sportives adhérentes du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA) (= club de natation, triathlon, water-polo...)

> Non-admis :

Les brevets de 25m, 50m,... et les diplômes de natation tel que le « dauphin bleu » ou autres attestations...

> N.B :

- **Ce test est indispensable** pour pratiquer la voile, le canoë, le Kayak, le Kayak de mer, lors d'un séjour en classe transplantée.
- **Fournir une photocopie et conserver l'original** pour une utilisation ultérieure.
- Renseignez-vous auprès de votre **piscine municipale** pour obtenir des informations complémentaires.